

Sommaire :

- Conseil communal
- Balades sur le Mormont
- Naturalisations
- Retraite de M. et Mme Meyer
- Ramassage crottes chien
- Plan canicule
- Prévention criminalité
- Fête nationale
- BVA
- Pyrale du Buis

EDITO

L'été vient à peine de débuter et a déjà vécu son premier épisode caniculaire, avec des températures record pour un mois de juin.

En cas de grosses chaleurs, prenez soin de vos proches, en particulier les jeunes enfants et les personnes âgées et suivez les recommandations en page 4 de ce journal.

N'hésitez pas également à bénéficier des infrastructures régionales estivales, et de la piscine de La Sarraz en particulier.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes vacances et un très bel été.

La Municipalité



DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal, lors de la séance du 16 juin 2017, a pris les décisions suivantes :

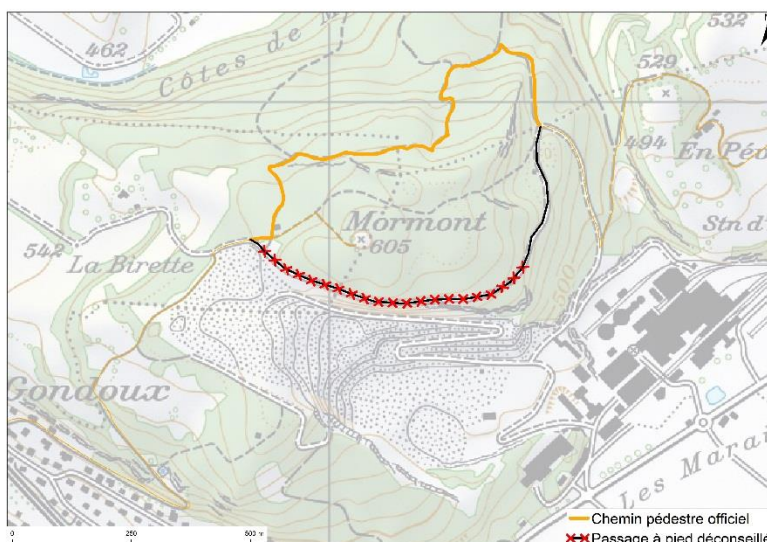
- d'accepter le préavis municipal 01/17 et d'approuver les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2016 et donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour 2016
- d'accepter le préavis municipal 02/17 relatif à la promesse de vente et d'achat parcelles 209 et 645 « ZI Le Marais »
- de refuser le préavis 03/17, relatif à la demande de crédit extrabudgétaire de CHF 195'000.- pour la réfection du sol de la place de jeux sur l'abri PCII – Rapille-Dessous – et changement de certains éléments de jeux, y compris la pose d'un petit abri

BALADES SUR LE MORMONT

Pour des raisons de sécurité (chutes de pierres), Holcim se voit contraint de déconseiller le passage à pied au nord de la carrière (trait rouge sur la carte ci-dessous).

En contrepartie, un chemin pédestre officiel (trait jaune), sera balisé en chemin pédestre pour le public.

Nous vous recommandons de vous conformer au balisage de sécurité indiqué au départ de ces chemins.



NATURALISATIONS SUISSES

La nouvelle Loi fédérale sur la nationalité, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018, verra entre autre la modification des naturalisations facilitées cantonales de la 2^{ème} génération pour les jeunes entre 14 et 24 ans.

La Loi actuelle reste applicable aux candidats à la naturalisation qui entreprennent leur démarche avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation.

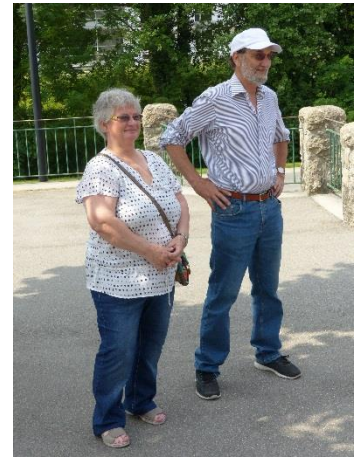
Les personnes étrangères qui estiment réunir les conditions nécessaires peuvent déposer une demande de naturalisation auprès du greffe municipal.



BONNE RETRAITE !



C'est en présence de la Municipalité et du Directeur des écoles de La Sarraz, M. Marc Angéloz, que les élèves et les enseignants du Collège d'Eclépens ont pris congé des concierges, Mme et M. Romy et Jean-Paul Meyer.



Une courte partie officielle et un intermède musical ont accompagné le départ à la retraite de Mme et M. Meyer, après 27 ans au service de la commune et des écoles.

C'est au refuge que tous les invités se sont réunis pour partager un repas et relater bon nombre de souvenirs.

Chère Romy et cher Jean-Paul, la Municipalité, les habitants, les élèves et les enseignants d'Eclépens vous remercient pour toutes ces années passées au service de la communauté et vous souhaitent une belle et agréable retraite !



Nous souhaitons la bienvenue à Mme Carla Da Silva Rocha das Neves, domiciliée à Eclépens, et qui a repris dès le 1^{er} juin 2017 le poste de concierge du Collège et du bâtiment Polyvalent.

RAMASSAGE DES CROTTES DE CHIENS

Pour un environnement propre!



Par avance nous remercions les propriétaires de chiens qui se donnent la peine de ramasser les excréments de leur animal et de les déposer dans les poubelles adéquates et à disposition, permettant ainsi de maintenir propres les parcs et les lieux de promenade.

Pour un environnement propre!



PLAN CANICULE



Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Nous vous rappelons les **CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS** :



Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par douches régulières ou compresses humides sur le corps



Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes



En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale, appeler le **144**

Symptômes possibles d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement ! Faire boire et rafraîchir la personne.

Le bureau communal se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

PRÉVENTION CRIMINALITÉ

Nouvelles arnaques via Internet

Une nouvelle arnaque est apparue depuis quelque temps sur Internet.

Notre canton est actuellement touché.

Le modus : les hackers copient le profil Facebook ou Messenger d'un de vos amis. Via internet, ils prennent contact avec vous en se faisant donc passer pour cet ami et vous demandent votre numéro de portable. Vous recevez ensuite un SMS avec un code sur votre portable. « L'ami » vous demande, par différents subterfuges, ce code. Vous remarquez ensuite que votre facture de téléphone s'est fait débiter d'un montant (généralement moins de Fr. 100.-). Le code en question servait à valider un achat fait par Internet via une société tierce.



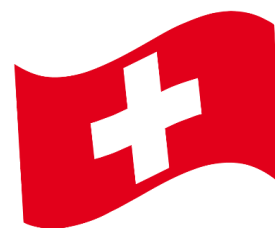
Mesures à prendre

- Si vous soupçonnez un faux profil et une tentative d'escroquerie, vérifiez l'information (par exemple en téléphonant à cet ami). S'il s'agit effectivement d'un faux profil, signalez-le à Facebook par leur formulaire en ligne
- Si vous avez été victime de ce genre de délit :
 - Avisez immédiatement votre opérateur téléphone pour interrompre le paiement ou obtenir éventuellement un remboursement
 - Déposez plainte
 - Signalez le faux profil à Facebook



FÊTE NATIONALE

MARDI 1^{ER} AOÛT 2017



La manifestation sera organisée cette année par la Société de Gym Dames. Elle aura lieu au bâtiment polyvalent, selon le programme suivant :

- **Dès 19h00** Repas
- **Aux environs de 21h15** Partie officielle
- **Dès la tombée de la nuit** Feu d'artifice



Menu :

- ☞ Rôti à la broche,
sauce champignons
Riz - Salade
Dessert glacé
Café ou thé Fr. 10.00
- ☞ Menu enfant jusqu'à 12 ans Fr. 5.00
- ☞ Saucisses, pain Fr. 3.00
- ☞ Minérales Fr. 2.00
- ☞ Pâtisseries, la tranche Fr. 2.00



Selon la coutume, la commune subventionne le prix des repas et des boissons sans alcool.

Verrée du « Tonneau » offerte par la commune (prière de vous munir d'un verre)

- Par avance merci de pavoiser
- Nous recommandons vivement aux parents de rendre attentifs leurs enfants aux dangers dus aux objets pyrotechniques

**NOUS VOUS INVITONS VIVEMENT A PARTICIPER A CETTE FÊTE ET AU REPAS
IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE VOUS INSCRIRE**

La Municipalité

La Société de Gym Dames



**Les insignes du 1^{er} août de Pro Patria sont en vente au bureau communal
au prix de Fr. 6.00**

TRANSMISSION DES DONNÉES AU BVA

La Fondation BVA (Bureau Vaudois d'Adresse), institution sociale à but non lucratif, a décidé de stopper la saisie et l'utilisation des adresses transmises par les communes vaudoises au 30 juin 2017. La base de données a été définitivement supprimée le 3 juillet 2017. Cette décision fait suite aux demandes de plus en plus pressantes de concitoyens soucieux de la protection de leurs données personnelles. La Fondation BVA va tenter de diversifier ses activités afin de maintenir la centaine d'emplois de personnes en situation d'handicap.

Nous leur souhaitons plein succès pour leur avenir.

PYRALE DU BUIS

Les premières chenilles de la Pyrale du buis ont été repérées à Eclépens ! C'est le moment de traiter vos buis ! Produit de traitement Delfin® (Ne s'attaque qu'aux chenilles de la Pyrale du buis)



Les buis malades doivent être mis dans des sacs poubelle et déposés à la déchetterie dans le container des déchets encombrants pour être brûlés. Ils ne doivent pas être mis dans le compost !



MAISON DE COMMUNE

Vous avez certainement remarqué que des échafaudages entouraient le bâtiment de l'administration communale.

Des travaux ont été entrepris pour la réfection des façades et le traitement des araignées.

DÉCHETS AMIANTÉS

La campagne de récolte de déchets contenant de l'amiante du 25 mars dernier a été concluante. **1440kg** de déchets amiantés ont été récoltés ce jour-là à Eclépens. Notre commune continue de récolter ces déchets amiantés à la déchetterie. A cet effet, vous pouvez obtenir des sacs plastiques transparents auprès des employés communaux ou à la déchetterie.

DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture

Lundi 07h30 à 09h00
Mercredi 16h00 à 18h00
Samedi 08h30 à 11h30

Tél. employés communaux
079 219 32 09

ADMINISTRATION COMMUNALE

Secrétariat municipal

Contrôle des habitants

Bourse communale

Ouverture des guichets

Lundi 09h00 à 11h00
Mardi 16h00 à 18h00
Mercredi 09h00 à 11h00
Jeudi Fermé
Vendredi 09h00 à 11h00

Tél. : 021 866 72 12

Fax : 021 866 74 61

admin@eclepens.ch

www.eclepens.ch

AGENDA :

- 1^{er} août Fête Nationale
- 2 septembre Caves ouvertes et marché du terroir – Château Eclépens
- 9 septembre Tournoi de pétanque en faveur des enfants de Guinée – Terrain de foot
- 21 septembre Conseil communal
- 23 septembre Match aux cartes – Société de Jeunesse – Grande salle
- 24 septembre Votations fédérales
- 28 septembre Concert spectacle avec l'Echo du Mauremont – Grande salle
- 29 septembre Concert spectacle avec l'Echo du Mauremont – Grande salle
- 30 septembre Concert spectacle avec l'Echo du Mauremont – Grande salle